

**Type de réunion**

Réunion d'école publique

**03 Vers quel type d'égalité l'Ecole doit-elle tendre ?**

- Les différences de subventions versées par les Mairies sont déjà, à l'heure actuelle, sources d'inégalités. Les moyens devraient être réglementés, ne doivent pas dépendre de la richesse de la commune, tant au niveau matériel qu'au niveau humain. → limiter la décentralisation !!
- Mettre en place plus de moyens pour du soutien scolaire.
- Aider les parents à aider leurs enfants : tous n'ont pas des compétences suffisantes pour surveiller les devoirs.
- Les enfants ayant des difficultés doivent rester dans les classes mais avec une aide personnalisée, un véritable plateau technique ressource, offert par un personnel Education Nationale, pour que l'aide apportée à ces enfants ne dépendent pas des moyens de leurs parents (orthophoniste privé, psychologue privé...)
- Réduire les effectifs des classes accueillant des enfants en difficulté, ou mettre un enseignant supplémentaire.
- Faire des classes de niveau n'est pas bon, cela change et charge trop le regard que les enfants portent les uns sur les autres.
- Aider plus et mieux les élèves dès la maternelle. Offrir le plus tôt possible une aide, une prise en charge personnalisée.
- Augmenter les postes des réseaux d'aide, les répartir équitablement sur tous le territoire.
- Les enfants doivent tous avoir la même possibilité de suivre les programmes dans de bonnes conditions :
  - o Le personnel enseignant doit être mieux formé, mieux préparé aux situations de classes auxquelles ils seront confrontés (classes à plusieurs niveaux, secteur difficile, ZEP, intégration...)
  - o Proposer une « doublette » pour les enseignants nouvellement formés, ou un système d'alternance entre la formation et l'expérience en classe pendant au moins une année.
  - o Assurer un nombre suffisant de postes d'enseignants formés (pas d'appel à des personnes non formées à chaque rentrée : pas de liste complémentaire) à chaque rentrée. De même, assurer un nombre suffisant de postes de remplaçants.
  - o Formation continue des enseignants : proposer des formations liées aux programmes, remise au goût du jour des compétences des enseignants quand les programmes sont modifiés.
  - o De même, les moyens financiers doivent suivre la mise en place des programmes (ex : dotations en informatique suite à la mise en place du BII)
- Permettre aux parents de choisir l'école de leur enfant peut introduire une concurrence entre les écoles, faire un peu bouger les enseignants. (proposition d'un parent d'élève)
- La liberté de choix de l'école par les parents ne doit pas être institutionnalisée car risque de dérive commerciale des enseignements. (proposition des enseignants)

**13 Comment prendre en charge les élèves en grande difficulté ?**

- Plus de communication et d'échanges entre les parents et les enseignants au sujet des aides à apporter aux enfants.

- Aider les parents en difficulté face aux problèmes de leurs enfants.
- Créer des plus de structures d'aide à proximité des établissements scolaires : apport d'une aide personnalisée aux enfants en grande difficulté mais en gardant ceux-ci dans les écoles ordinaires. Les classes resteraient hétérogènes mais avec des intervenants prenant en charge des petits groupe de travail pour les aider, soit hors de la classe pour des activités spécifiques, soit au sein de la classe pour faire la même chose que les autres mais avec plus d'aide (car plus d'adultes) à disposition.
- Mieux ouvrir les CLIS et les CLAD sur le reste de l'école.
- Réduire les effectifs des classes accueillant des enfants en grande difficulté (10 élèves par enseignant) ou faire des classes avec 2 enseignants.
- Mettre dans toutes les écoles un enseignant supplémentaire, prenant en charge la classe de ses collègues régulièrement pour :
  - o Donner du temps aux enseignants pour rencontrer les parents
  - o Donner du temps aux enseignants pour rencontrer toutes les personnes qui interviennent auprès des enfants en difficulté dont ils ont la charge (RASED notamment, mais toute personne concernée )
  - o Donner du temps aux enseignants pour construire des outils d'aide adaptés (travail entre enseignants mais aussi avec des intervenants plus spécialisés)
- Mieux former les enseignants aux difficultés des enfants qu'ils pourront être amenés à rencontrer, mieux les préparer à répondre aux besoins spécifiques des élèves.
- Adapter l'enseignement au rythme d'apprentissage des enfants : il est faux de dire que tous les enfants du même âge, donc placés dans la même classe, intégreront au même rythme les connaissances nouvelles. (Problème du redoublement impossible avant la fin du cycle : n'est-ce pas trop tard ?)
- Ne pas avoir les mêmes exigences pour les enfants en difficulté mais leur définir un programme adapté.
- Un meilleur lien primaire/6<sup>ème</sup> pour qu'il soit mieux tenu compte des difficultés des enfants et des aménagements pris pour leurs rythmes.

## **20 Comment l'école doit-elle utiliser au mieux les moyens dont elle dispose ?**

Les débatteurs n'ont pas souhaité répondre à cette question à cause de sa portée politique : elle vise à justifier le maintien, voire la baisse des moyens alloués aux écoles.

### **Remarques complémentaires sur le débat (facultatif)**

Le traitement par informatique des bilans des débats fait perdre toutes les valeurs humaines de ceux-ci.